

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **93 (1957)**

Heft 22

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

396

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables : Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin. Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 627 98. Chèques postaux II b 379. PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 13.50; ÉTRANGER FR. 18.— • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

CAMP DES ÉDUCATEURS ET DES ÉDUCATRICES

Il aura lieu cette année à Vaumarcus comme de coutume, du 10 au 15 août, avec un programme particulièrement alléchant, puisque tous les conférenciers sont particulièrement qualifiés pour traiter les grands sujets d'actualité choisis. A l'intérêt qu'ils éveilleront s'ajouteront les plaisirs artistiques et les joies de l'amitié qui à Vaumarcus se crée spontanément. Nous souhaitons qu'un nombre toujours plus grand de collègues apprennent à connaître cette ambiance de liberté et de respect mutuel qui redonne à chacun des participants un nouveau courage.

Programme

Samedi 10 août

16 heures : Séance d'ouverture ;
20 h. 30 : *Art roman et art chrétien*, par M. Paul Cardinaux, directeur du collège Pierre-Viret, Lausanne.

Dimanche 11 août

10 heures : Culte, présidé par M. le pasteur J.-J. Gaillard, Lausanne ;
14 h. 30 : *Le problème des races en Afrique noire*, par M. Ed. Pidoux, professeur, Lausanne.

Lundi 12 août

9 h. 15 : *Avec les adolescents caractériels et délinquants*, par M. Jacques Tuscher, sous-directeur de la maison d'éducation de Vennes.

Mardi 13 août

9 h. 15 : *Compréhension du vivant et vérité*, par M. Henri Germond, professeur à l'Université, Lausanne.

Mercredi 14 août

9 h. 15 : *Pétrole et politique*, par M. Ch.-H. Favrod, journaliste, Lausanne.

Jeudi 15 août

9 h. 15 : *Récital de poésie*, par Mlle Madeleine Daulte, professeur au Conservatoire de Lausanne.

Les conférences seront suivies de discussions avec les conférenciers.

Entière liberté est laissée à chacun de prendre part ou non aux diverses manifestations du camp.

Renseignements

Prix pour toute la durée du camp Fr. 39.—

Couples Fr. 68.—

Prix d'une journée, par personne Fr. 9.50

Le camp fournit à chaque participant une couette, un oreiller et des couvertures de laine. Chacun apporte ses draps et une taie d'oreiller.

Les participants peuvent s'inscrire jusqu'au 8 août.

Renseignements et inscriptions aux adresses suivantes :

Mlle Marcelle Gaillard, av. de Milan 12, Lausanne
Tél. (021) 26 08 81.

M. William Cornaz, Ancien-Stand 38, Montreux
Tél. (021) 6 43 40.

S O M M A I R E

PARTIE CORPORATIVE : *Camp des éducateurs et des éducatrices. — Questionnaires Congrès 1958. — Vaud : Les Mûriers. — Quel bel après-midi... — Un marionnettiste de valeur. — Lausanne. — Initiation à l'enseignement de la décoration. — Amis des centres suisses de culture. — Postes au concours. — Assemblée générale de la Société pédagogique vaudoise. — Genève : Voyage à Fribourg. — L'U.I.G. et le problème de l'allemand. — S. G. T. M. et R. S. — Neuchâtel : Cartel. — Parmi nous. — Rectification. — « Enfants, heureux enfants ». — Mutations et changements de domicile. — Conférences officielles. — Journée nationale des Educateurs V. P. O. D. — Jura bernois. — Rapport annuel de la Commission pédagogique. — Assemblée du C. C. de la S. P. J.*



PARTIE PÉDAGOGIQUE : *A. Chz : L'art à l'école. — A. C. : De l'école au Canada. — La poésie de la semaine. — Bibliographie. Fiches.*

Questionnaires Congrès 1958

On peut encore envoyer les questionnaires dûment remplis à M. P. Rebetez, directeur de l'École normale de Delémont.

Ceux qui désirent des formules peuvent en demander à la même adresse.

Partie corporative**VAUD****Vers la réorganisation et l'agrandissement des Mûriers**

(d'après le procès-verbal de la première réunion de la Commission d'étude.)

Nous parlons parfois au sein de la SPV de l'œuvre des Mûriers, à Grandson. Cela vous intéressera certainement d'avoir quelques précisions sur le but, les problèmes et les projets de cette institution.

Fondée en 1918, cette Maison vaudoise d'éducation avait pour but de venir en aide à une catégorie de pauvres filles incapables et arriérées, souvent négligées, et de mettre à l'abri des enfants ayant besoin de protection. En 1923, la Maison vaudoise s'installe dans une ancienne fabrique et tire son nom, Les Mûriers, des abondantes cultures de meurons.

Aujourd'hui, le but est de donner aux fillettes (actuellement 45 de 7 à 17 ans), la possibilité de se développer selon leurs moyens, de leur assurer l'apprentissage ménager dès 15 ans et de leur offrir les meilleures chances de gagner plus tard leur vie : aides familiales, courtpointières, repasseuses, cuisinières, etc.

Or, la maison se révèle trop petite pour remplir sa mission : il manque des locaux, la directrice doit sans cesse refuser des demandes d'entrée et il est impossible de créer une section de semi-liberté qui permettrait de suivre les fillettes après leur sortie de l'école.

Voilà pourquoi le Comité des Mûriers a ressenti la nécessité d'agrandir et de réorganiser.

La SPV, qui doit regarder d'un œil favorable tout ce qui est susceptible d'améliorer le sort de l'enfance et spécialement de l'enfance de notre canton, suivra avec sympathie les efforts de ce comité.

R. P.

Quel bel après-midi...

Les quelques participants au cours d'athlétisme de l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique ont passé à Lausanne, le 15 mai. Temps splendide, terrain du tonnerre, ambiance sympathique.

Tout l'après-midi, nous avons joué, non au basket ou autres jeux, mais avec notre corps dans toutes espèces de courses et de lancers. Quel plaisir de retrouver les copains, d'en connaître de nouveaux !

Collègues ! Jeunes, moins jeunes, rouillés ou dérouillés ! Participez aux cours de l'AVMG ou de la SSMG. Vous y trouverez enrichissement, plaisir et détente.

P. Delacrétaiz.

P.S. — Pour les cours de la SSMG, s'inscrire jusqu'au 15 juin (voir Educateur du 11 mai, p. 278).

Un marionnettiste de valeur

Le collègue qui nous envoie le communiqué ci-dessous ne le fait pas dans un but de propagande, mais avec le désir de renseigner ainsi les institutrices et instituteurs que cela intéresse.

« Nous signalons à l'attention du corps enseignant la valeur du spectacle présenté dans plusieurs endroits de notre canton par M. H. Herbay, chemin des Diablerets 7, Lausanne (tél. 22 60 98). Ce marionnettiste, qui parcourt notre campagne vaudoise, enchante pendant une heure les enfants avec un spectacle parfait-

tement au point et captivant (cet artiste a joué deux fois à la TV romande). Le prix demandé (0 fr. 80 par élève, ceux qui ne peuvent pas payer assistent bien entendu au spectacle) n'est pas trop élevé, si l'on pense à ce qui est offert.

« L'expérience a été excellente à Perroy, où une représentation groupait la Prim.-sup., la 1re et la 2e classes (élèves de 7 à 15 ans), et m'engage à recommander cet artiste pour des séances ayant lieu après l'école.

H. Porchet, Perroy. »

S.P.V. - Section de Lausanne**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE PRINTEMPS**

Judi 13 juin, à 17 heures, au Foyer du Théâtre.

- a) Assemblée ;
- b) Conférence Dr Henny.

Le Comité.

Initiation à l'enseignement de la décoration

Aujourd'hui, salle de dessin, Ecole normale, 14 h. 15.

Cours 4 : décoration de carreaux de céramique, Marcel Gauthey.

Apporter : crayons dur et tendre, pinceaux, chiffon, fr. 6.50 (finance et fournitures).

Maîtres de dessin vaudois.

Amis des Centres suisses de culture**Groupe romand**

Les « Amis de Fritz Wartenweiler » organisent cet été une Semaine culturelle à Versailles du 14 au 23 juillet 1957. Très varié, le programme comprendra plusieurs visites : cités d'urgence de l'abbé Pierre, œuvres de l'Armée du Salut, monuments de Paris dans l'ordre chronologique, Planétarium, Cinémathèque française et Studio cinématographique, une journée à Chartres, ainsi que des conférences de M. André Philip, de M. le Pasteur Trocmé, de Mme Magda Trocmé (Mouvement de la Réconciliation), etc.

Les participants disposeront en outre d'assez de temps pour une complète liberté de mouvements.

Coût de la Semaine, voyage compris : Fr. 230.— environ.

S'inscrire jusqu'au 30 juin auprès de Mlle Ch. Cottier, chemin du Levant 6, Lausanne. Un programme détaillé sera envoyé aux participants.

Postes au concours

Jusqu'au 15 juin

Lonay : institutrice semi-enfantine. Entrée en fonctions : 21 octobre 1957.

Vevey : instituteur primaire. Obligation d'habiter le territoire de la commune. Indemnité de résidence Fr. 600.— ; entrée en fonctions : 2 septembre 1957. Ne se présenter que sur convocation.

Vucherens : institutrice primaire.

**Assemblée générale
de la Société pédagogique vaudoise**
(suite)

VI. **Rapport « Ecole-Famille »** : durant l'année 1956, toutes les sections ont étudié la question « Ecole-Famille » et le groupe pédagogique, par l'intermédiaire des collègues **Mury, Genton et Courvoisier**, a établi un rapport général présenté et discuté dans l'assemblée de ce jour.

Ce rapport fort intéressant donne lieu à une petite discussion au cours de laquelle le collègue **Petit** relève la confiance et l'encouragement qu'il retire des assemblées de parents chaque fois qu'il en organise. Ces contacts entre parents et maîtres comblent un fossé et créent une nouvelle ambiance avec les élèves.

Certaines thèses jugées trop absolues sont repoussées par la majorité de l'assemblée qui retient finalement les quatre suivantes :

Thèse 1 : De l'enquête menée dans les sections de la SPV, il résulte que l'Ecole ne peut vraiment participer à l'éducation de l'Enfant — sa fin — sans connaître son milieu, sa famille, ses parents. Elle ne peut ignorer la seconde face de la vie de l'enfant sans se priver par là d'un de ses grands moyens d'action.

Thèse 2 : Les contacts personnels avec les parents de ses élèves seront suscités et entretenus par le maître. Les dangers nés de ce mode de faire disparaîtront devant l'esprit de tolérance, l'ouverture d'esprit, la large bienveillance et le respect de l'Enfant qui animent le pédagogue.

Thèse 3 : La SPV affirme insuffisants à une saine collaboration les contacts silencieux : bulletins, annotations ou remarques écrites.

Thèse 4 : La SPV estime utiles et enrichissantes les réunions de parents, celles-ci étant adaptées au milieu, voulues et dirigées par le maître.

VII. **Propositions des sections** : aucune.

VIII. **Propositions individuelles** : les collègues **Perrenoud** et **Courvoisier** font la proposition suivante :

« Pour donner à notre Congrès un caractère plus pédagogique et pour enrichir notre activité, nous demandons que le Comité central crée un certain nombre de commissions de travail telles que : psychologie de l'enfant, méthodes nouvelles, relations Ecole-Famille, Ecole-Autorités, Ecole-Inspecteurs, problèmes de la discipline, santé, hygiène et loisirs de l'enfant, effectif des classes et conditions de travail, etc. Ces commissions seraient chargées d'étudier en permanence ces différents problèmes et de nous présenter de brèves études avec des conclusions. »

Au cours de la discussion, certains orateurs demandent que les questions pédagogiques aient une plus grande place dans notre Congrès.

B. Jotterand remarque qu'une partie des sujets

proposés relèvent des attributions du Comité central et que les autres sont de la compétence du groupe pédagogique dont l'activité n'est pas limitée et qui peut faire appel à d'autres collaborateurs si elle est trop chargée.

Finalement, sur la suggestion de **Delacrétaz**, Morges, cette proposition individuelle est renvoyée au Comité central pour étude.

Il en est de même de la proposition de **J.-P. Rochat**, Blonay, demandant qu'il soit fixé à l'avenir un délai de présentation des candidats au Comité central d'au moins dix jours avant l'Assemblée générale.

Le collègue **Chevalley**, Lausanne, demande aux membres du corps enseignant vaudois de faire une enquête dans leurs classes au sujet des lectures enfantines et de lui en communiquer les résultats.

IX. **Election statutaire du Bureau de l'Assemblée** : le bureau actuel est réélu par acclamations.

X. **Election de deux membres du Comité central** : Mme Marguerite Nicolier, de Montreux, et M. Pierre Badoux, d'Essertines-s.-Yverdon, seuls candidats, sont élus tacitement en remplacement de Mlle Cornioley et de M. Ernest Barraud.

Conclusion.

En fin de séance, le président rappelle le travail intensif effectué par le Comité central auquel il adresse de chauds remerciements.

Puis il salue le départ de Mlle Charlotte Cornioley et d'Ernest Barraud, élus tous deux au Comité central en 1953. Mlle Cornioley, par sa distinction et son charme personnel, a apporté au sein du Comité central la modération et la diplomatie qui sont toujours des gages de réussite. Archiviste, puis secrétaire, elle a toujours accompli son travail avec beaucoup de compétence. Quant à Ernest Barraud, les circonstances ont voulu qu'il fonctionne comme bulletinier pendant quatre ans. C'est un véritable tour de force qu'a réalisé notre collègue dont la rubrique vaudoise, par ses renseignements d'ordre matériel ou pédagogique, par ses mots d'ordre, nous a apporté chaque semaine un peu de courage et de foi dans l'accomplissement de notre travail journalier.

Pour terminer, il est rappelé l'exposition d'expériences de sciences, la présence d'un représentant de « Plaisir de Lire », ainsi que la suite de l'ordre du jour du Congrès qui prévoit, outre l'apéritif et le banquet officiel auquel chacun a pu s'inscrire, le concert du Chœur mixte du corps enseignant de Morges et la conférence de M. Henri Guillemin, attaché culturel à l'ambassade de France à Berne, sur le sujet : « Flaubert, essai de biographie intérieure. »

L'assemblée est levée à 12 h. 15.

Le président : *André Rochat.*

La secrétaire : *Betty Leresche.*

GENÈVE

UNION DES INSTITUTEURS
U.I.G.M. — U.I.G.D. — U.A.E.E.

Rappel : Voyage à Fribourg

Il est temps encore pour vous inscrire et partir pour Fribourg en joyeuse compagnie.

Envoyez donc le montant de votre billet (13 fr.) d'ici le 13 juin à J.-M. Marta, poste restante, Champel.

L'U.I.G. et le problème de l'allemand

Nous nous sommes abstenus jusqu'ici de parler du problème de l'allemand dans notre journal. C'était préférable. Aujourd'hui une décision définitive ayant été prise, il est nécessaire de faire le point... et l'historique du problème qui occupa les loisirs printaniers des membres des comités. Décisions provisoirement définitives (!), devrait-on dire, car au moment de l'introduc-

tion du plan d'études secondaire, toutes ces questions seront examinées à nouveau.

Monsieur le Conseiller d'Etat Borel décida de supprimer l'allemand à l'école primaire lors d'une séance de la commission de raccordement du plan d'études, alors que le problème n'avait pas été discuté en séance de délégations. (M. Jotterand nous fit part de cette décision à la *séance du 18 janvier*).

Les raisons invoquées par le Département pour justifier cette décision sont les suivantes, écrit Pierrehumbert dans son rapport annuel :

« a) L'horaire de 30 unités, sans allemand, suffit à peine à enseigner les disciplines essentielles qui incombent à l'enseignement primaire, et le Département n'envisage pas favorablement l'augmentation de l'horaire scolaire.

» b) Un nouveau manuel d'allemand élaboré par MM. Uhlig, Chatelanat et Lang sera introduit dès septembre prochain. Le programme prévu pour la 7^e année est important et ne peut être accompli en 2 fois 45 minutes. De plus la méthode d'enseignement dont s'inspirent les auteurs du manuel est différente de celle que nous connaissions jusqu'à maintenant. Ainsi l'effort que devraient fournir les maîtres de l'enseignement primaire pour se préparer à enseigner l'allemand serait, paraît-il, hors de proportion avec les résultats qu'ils pourraient obtenir... »

Inutile de dire que la réaction de nos délégués fut très vive. Ils alertèrent aussitôt les comités de la section des dames et de celle des messieurs, comités qui décidèrent d'un commun accord de demander à notre collègue Chatelanat une information précise sur le nouveau manuel, puisque ce dernier semblait être un argument de poids pour la suppression. Chatelanat accepta très aimablement. Il confirma en partie les arguments ci-dessus, mais estima les instituteurs capables d'enseigner l'allemand avec le nouveau manuel, moyennant un cours de perfectionnement. Après avoir renseigné le comité mixte, il voulut bien revenir le surlendemain, 5 février, à la réunion des maîtres de 6^e et 7^e années.

Ces collègues, les principaux intéressés, décidèrent de demander le maintien de l'allemand, à raison de 2 heures en 6^e et en 7^e et d'accepter, s'il le fallait l'adjonction d'heures supplémentaires rétribuées. Ils admirent le principe d'un cours d'introduction au nouveau manuel. Regrettons en passant que cet ouvrage ait été élaboré sans la collaboration directe du corps enseignant primaire.

Il était alors nécessaire que tous les membres fussent informés et donnassent leur avis, afin que le comité (mixte) dûment mandaté pût intervenir de manière valable et précise auprès du Département. Aussi cette première réunion fut-elle suivie d'une *assemblée plénière le 13 février*.

Cette assemblée détermina d'abord les raisons qui militent en faveur de l'allemand, raisons énumérées dans le rapport annuel de Pierrehumbert :

a) L'allemand est un moyen d'orientation et de sélection. Il contraint l'élève à fournir un effort nouveau (test de caractère).

b) L'allemand présente un intérêt intellectuel pour le maître ; il est un moyen d'émulation pour les élèves.

c) Les maîtres primaires sont bien préparés sur le plan méthodologique pour enseigner les éléments d'une langue étrangère.

d) La suppression de cet enseignement pose des problèmes d'ordre national et social.

e) Enfin sur le plan corporatif cette mesure dévalorise notre profession, puisqu'en réalité on ne nous estime plus capables d'enseigner cette langue. Or nous ne pouvons admettre, à l'heure où l'école moyenne a de fortes chances d'être instituée à Genève, que l'on prenne à notre égard une mesure qui aura peut-être pour effet de nous éloigner de l'enseignement moyen, auquel nous estimons avoir le droit d'accéder, droit que justifie pleinement notre préparation. Il serait faux d'ignorer cette face du problème et de laisser les membres de l'enseignement primaire être relégués au second plan. »

On vota ensuite, à la quasi-unanimité, la résolution suivante : maintien de l'allemand ; inclusion de cet enseignement dans les 30 unités ; en cas d'impossibilité, adjonction de 2 unités supplémentaires rétribuées en 6^e et 7^e années.

Ce sont ces propositions que présentèrent nos délégués à la *séance des délégations du 25 février*, où les deux parties en présence développèrent tour à tour leurs arguments. Le procès-verbal dit ceci :

« Pour terminer, à la demande des 3 sections de l'U.I.G., le chef du Département accepte de surseoir à sa décision (sans engagement) afin de permettre à cette association de présenter des propositions concrètes. Un délai au 15 mars lui est accordé pour cela.

Il est cependant entendu, si le rapport conclut à une réduction des heures attribuées à d'autres disciplines qu'on ne devra pas revoir le contenu des programmes déjà raccordés à l'enseignement secondaire, ni toucher à des disciplines dites secondaires qui concourent à une formation harmonieuse de l'enfant... ni supprimer des enseignements ayant leur raison d'être à l'école primaire déjà... »

Si le rapport conclut à une prolongation de l'horaire hebdomadaire, on devra en examiner toutes les conséquences possibles, y compris les mesures financières qu'elle pourrait entraîner.

Comme on peut s'en rendre compte, la tâche n'était pas facile. Les comités redoublèrent d'ardeur, et sollicitèrent une prolongation de délai, afin de pouvoir étudier le problème à fond et convoquer une nouvelle *séance plénière pour le 20 mars* (un délai jusqu'au 31 mars ayant été accordé).

Cette réunion donna lieu à une discussion fort intéressante, qui aboutit à l'établissement de trois projets, présentés dans l'ordre de priorité suivant :

1. Pour tous les degrés : 32 unités de 40 minutes ; horaire actuel.

2. Pour tous les degrés : 32 unités de 45 minutes le matin et 40 minutes l'après-midi ; de 7 h. 45 à 11 h. 05 et de 13 h. 30 à 16 h.

3. Pour la 7^e année seulement : 32 unités de 45 minutes ; de 7 h. 35 à 11 h. et de 13 h. 30 à 16 h. 10.

Pour la 7^e, la troisième unité d'allemand était prise pour une demi-unité sur le français oral et pour une demi-unité sur le groupe géographie-histoire. Pour le second projet, touchant tous les degrés et comportant une augmentation d'horaire de 35 minutes par semaine, nous ne demandons aucun supplément de traitement. En revanche, nous pensons qu'il n'était que

justice de rétribuer nos collègues de 7e année, les seuls à voir leur horaire augmenté dans le cadre du projet No 3.

Ces propositions, adoptées par la quasi-unanimité des membres présents (une fois de plus) furent envoyées au Département dans le délai prescrit.

Les vacances de Pâques, trêve bienvenue, passèrent, et réponse nous fut donnée lors de la *séance des délégations du 2 mai*: l'allemand était maintenu à l'école primaire, avec le manuel Rochat-Lohmann, comme dans l'enseignement secondaire (le manuel Uhlig-Chatelanat-Lang n'était conservé qu'au collège). L'horaire des 7e année seulement était augmenté, mais d'une façon toute différente de celle préconisée par l'UIG: *le mardi et le vendredi de 11 h. à 11 h. 35, et cela sans rétribution!* Nous tenons à préciser que cette augmentation d'horaire n'est pas due à l'enseignement de l'allemand (2 unités comme auparavant), mais au nombre d'unités accordées en plus au français et à l'arithmétique.

Si nous nous félicitons de la décision de principe, en revanche nous regrettons l'horaire adopté, non pas parce que ce n'est pas le nôtre, mais parce qu'il comporte, chacun le sait, des inconvénients certains: leçons de religion, commissionnaires, etc. De plus, nous ne pouvons partager le point de vue du Département en ce qui concerne la non-rétribution. Certes, les instituteurs ne sont pas à une heure de travail près. Les multiples heures supplémentaires (à l'horaire officiel) que font la plupart d'entre eux le prouvent abondamment. Une autre preuve, non moins pertinente, réside dans le fait que l'UIG ne demanda pas de rétribution pour les 35 minutes supplémentaires par semaine prévues dans son second projet. Mais lorsque nos collègues de 7e année sont les seuls à être soumis à cette augmentation d'horaire, il est anormal et injuste de leur refuser une indemnité.

Fallait-il intervenir à nouveau? Ou valait-il mieux renoncer à recourir contre une décision qui nous donnait malgré tout satisfaction dans son principe?

La question se posait, et elle le fut aux participants de l'assemblée plénière du 22 mai. Ces derniers eurent d'abord les mêmes réactions que les comités, mais pensèrent aussi qu'il fallait passer sur cette question d'horaire et renoncer à la lutte pour l'instant.

Ce fut par 99 voix contre une et 3 abstentions que l'assemblée plénière de l'UIG Dames et Messieurs prit cette résolution.

L'essentiel est que nos enfants aient dorénavant des leçons d'allemand, et que par là-même l'enseignement primaire ne soit pas dévalorisé.

Nous sommes persuadés que l'UIG a bien servi la cause de l'école genevoise, tant pour ses élèves que pour ses maîtres.

J. E.

S.G.T.M. et R.S.

La S. G. T. M. R. S. a tenu son assemblée annuelle le 24 mai 1957. Nous enregistrons au comité la démission de Mlle Roth et la remercions du travail accompli. Désormais, ledit comité comprendra 13 membres au lieu de 11. Le comité sortant est réélu, complété par Mme Grangier, M. Kister, inspecteur, M. R. Pignet et M. Wulschleger, collègues à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue. Merci à M. Bonard d'avoir accepté pour une toute dernière année (?) la présidence de notre groupement qui compte actuellement 576 membres. C'est ce nombre qui a motivé l'élargissement du comité.

Quelques travaux étaient exposés. Il s'agit d'objets confectionnés dans nos cours de perfectionnement 56-57 ou qui le seront dans ceux de 57-58. Parmi nos activités futures, citons les cours suivants: Gravure sur métal — vannerie — dessin au tableau noir — modèles réduits d'avions à hélice, moteur caoutchouc, etc.

Pour clore, Lucien Dunand, auteur d'une Notice historique sur l'Enseignement du travail manuel dans les écoles genevoises, nous a entretenus d'un sujet qui lui tient à cœur. Ses propos intitulés « En marge d'une notice » nous ont fourni maints détails savoureux ou pittoresques. Puissent les recherches de notre animateur nous éviter la répétition d'erreurs commises en 1886...

Nos autorités sont actuellement très favorables au travail manuel. Une trentaine de classes urbaines seraient dotées d'un équipement sommaire pour le cartonage, ceci très prochainement. On songerait aussi à installer des ateliers plus complets là où c'est possible.

R. G.

NEUCHÂTEL

Cartel

Réunion du 31 mai. Pas mal de visages inconnus, ceux des nouveaux délégués d'autres sections.

Nous enregistrons avec satisfaction l'amélioration accordée, à notre demande, aux pensions relevant de l'ancien régime.

Le règlement d'application de la loi sur nos traitements fait ensuite l'objet de notre examen attentif. Il ne nous donne pas satisfaction sur tous les points et donne lieu à un certain nombre de revendications qui seront rédigées dans un mémoire à l'adresse de l'autorité exécutive.

Enfin, nos relations avec Zurich absorbent une bonne partie de la séance.

Comme toujours, nous pouvons être reconnaissants d'avoir à notre tête des hommes vigilants, compétents, et documentés tels que sont le président, M. Luc de Meuron, et le secrétaire fédératif, M. Robert Deppen.

W. G.

Parmi nous

Anniversaire. Le 25 mai, on célébrait, aux Ponts-de-Martel, le 40e anniversaire de l'entrée en fonctions de notre ami, M. Paul Perrin. On ne connaît collègue plus chaleureux et cordial. Aussi, nous associons-nous de façon particulièrement sentie aux vœux et félicitations qui lui ont été présentés en cette occasion. M. Perrin a débuté aux Petits-Ponts, dans la vieillesse et sympathique petite école de campagne, au tournant de la grand-route. Puis, depuis 35 ans, notre collègue fait rayonner aux Ponts son enthousiasme pour ce qui est beau et bon, son amour pour le prochain. Nous ne doutons pas que sa bienfaisante influence et son optimisme continueront à enrichir ses élèves et son entourage jusqu'à la fin de sa fructueuse carrière. Nous sommes convaincus que l'affection qu'il reçoit en retour est sa plus belle récompense.

Admission. Mme Anne-Lise Kohler-Goël, institutrice remplaçante vient d'être reçue dans notre association. Qu'elle y soit cordialement bienvenue!

Démission. Nos meilleurs souhaits de bonheur à Mlle Françoise Landry, institutrice à Savagnier, qui quitte l'enseignement pour se marier.

W. G.

Rectification

Nous signalons une erreur dans l'article du numéro de samedi dernier (25 mai) intitulé « Comité central ». C'est M. Clottu, chef de notre Département, qui préside la Commission pour l'étude de la Réforme de l'enseignement secondaire, et non M. André Perrenoud, comme nous croyions le rappeler. Ce professeur y représente le Corps enseignant secondaire. Avec nos excuses.

W. G.

« Enfants, heureux enfants »

ou *L'école pour la vie par la vie*

Lors de la conférence officielle de printemps, la section du Val-de-Ruz SPN-VPOD a projeté, devant une quarantaine de membres du corps enseignant, ce magnifique film dédié à la mémoire du Dr Ovide Decroly. Nous ne pouvons que recommander à toutes nos sections la projection de ce film enrichissant. Il est en 16 mm, noir et blanc et parlé français. La durée de projection est de 1 h. 30. Il a été réalisé en 1955 par l'Institut national de cinématographie scientifique belge. Le scénario est de Mademoiselle Amélie Hamaide et illustre les trois groupes d'exercices decrolyen : l'observation, l'association, les expressions. Nous n'en dirons pas davantage : voyez-le ! Et pour la location, adressez-vous à notre collègue Edgar Sauvain, route de Brugg 86, à Bienne !

Section du Val-de-Ruz : C. Vaucher.

Mutations et changements de domicile

On assurera l'envoi régulier du journal en informant le bulletinier, ou les présidents de section qui les lui transmettront, de tous les changements de domicile et des mutations qui sont survenus, très nombreux, en ce début d'année scolaire.

W. Guyot, Raya 7, Le Locle.

Conférences officielles

Dans tous les districts, M. J.-D. Perret, le sympathique ancien directeur des écoles de Neuchâtel, exposa le problème trop ignoré des gauchers. Sa grande expérience lui avait permis de recueillir une foule d'observations intéressantes et utiles faites sur le vif. Avec la pertinence de ses considérations physiologiques, le conférencier démontra le respect qui s'impose à l'endroit de dispositions constitutionnelles qu'il est injuste, voire dangereux de contrarier. Cette causerie passionnante et révélatrice fut d'un grand profit tout pratique pour tous les auditeurs. Et ce souci d'un pédagogie éclairé de travailler constamment dans l'intérêt et pour l'amour de l'enfant, a été pour nous un réel stimulant.

Le second travail était présenté, au Locle, par un jeune collègue, M. Felber. Il s'agissait d'une étude sur le rôle qu'on peut assigner au théâtre à l'école, étude fouillée et suggestive marquée d'une note très personnelle. Chacun en pourra tirer quelque chose pour son enseignement selon ses possibilités et ses talents.

Nous regrettons de ne pouvoir parler de ce qui s'est fait dans les autres districts, mais nous ne doutons pas de la valeur de ces travaux de diplôme repérés par des personnalités autorisées.

W. G.

Journée nationale des Educateurs VPOD

à La Chaux-de-Fonds, dimanche 26 mai 1957

Sous la présidence bienveillante mais ferme du collègue Frey, de Zurich. Une quarantaine de participants.

Sujet à l'ordre du jour : **Ecole et automation.** Il est exposé en allemand par le Dr Willi Wenk, de Bâle. Le conférencier montre la nécessité d'encourager à l'étude tous les jeunes gens doués. Ils sont le capital intellectuel du pays, qu'il faut ménager et exploiter. N'oublions pas que tout l'essor de l'industrie, de la nôtre notamment, est issu du cerveau d'une élite, voire d'un seul homme. Il s'agit de repérer les dons qui se révèlent, de les orienter et de veiller surtout à ce qu'ils ne se perdent point. Le rôle des bourses, à cette intention, s'impose, car la pléthore de gens vraiment qualifiés n'existe pas.

C'est la technique, on le sait, qui évolue le plus et de façon stupéfiante. Elle ouvre les portes à une cohorte toujours plus importante de jeunes gens appelés à répondre à ces besoins sur le plan international. C'est pourquoi on n'a pas lieu de s'étonner qu'une maison américaine, par exemple, cherche à recruter de jeunes physiciens et ingénieurs suisses auxquels elle propose une situation enviable. Avec cela, les meilleures forces sont ravies à notre pays et à l'Europe. Par ailleurs, on ne craint pas d'affirmer aux Etats-Unis mêmes que la Russie forme aujourd'hui plus d'ingénieurs que l'Europe et les Etats-Unis ensemble. Ainsi, l'Est dépasse-t-il rapidement l'Ouest...

L'école, pour cette raison, court un sérieux danger, celui de voir l'immense majorité des étudiants en sciences naturelles et en mathématiques renoncer à l'enseignement en faveur de l'industrie et de l'économie privée qui paient largement, sans compter que la préparation pédagogique nécessite un temps d'étude supplémentaire non négligeable. L'automation, avec son avenir effarant, réclame déjà et absorbe toujours davantage ces forces particulièrement précieuses.

On souhaite qu'il y ait toujours des éléments irrésistiblement attirés par l'enseignement. Le devoir de la collectivité est de les y encourager en améliorant leur condition.

L'automation est une menace de chômage. Si, en Amérique, les syndicats protègent les employés qui ont accompli de longues années de services et résolvent ainsi en partie le problème social, ce n'est tout de même pas une solution sur le fond de la question.

En Suisse, le besoin d'énergie a doublé en dix ans. Les matières premières et la force hydraulique ne suffiront donc bientôt plus. Nous devons compter sur l'apport de l'énergie atomique pour l'avenir. Or, il faudra pour cela engager dans une proportion énorme des ingénieurs et des techniciens spécialisés pour desservir les machines automatisées. La chimie a les mêmes exigences. Là où l'on pouvait se contenter d'un degré de pureté évalué à 1/1000, la physique nucléaire exige 1/1 000 000. Les personnes n'ayant pas de formation technique moderne suffisamment poussée ne pourront y faire face.

Comme les Grecs confiaient le travail des manœuvres à des esclaves, nous le remettrons toujours plus aux machines. Les dirigeants devront de plus en plus

coordonner leurs efforts afin de pouvoir suivre la marche accélérée du progrès et des découvertes, ce qui implique du même coup la nécessité de la collaboration en équipes.

La discussion, assez nourrie, se déroula l'après-midi. On y déclara, entre autres choses, que l'évolution moderne provoquera une réforme inéluctable de tout l'enseignement, des fondements jusqu'au faite de l'édifice. Un avantage d'ordre social qui en résultera forcément, sera la diminution des heures de travail. Et, ici, le Corps enseignant ne doit pas rester en arrière ; il insistera sur le fait qu'un grand nombre d'heures sont consacrées aux préparations et corrections.

Un orateur pense qu'il faut réformer la mentalité qui veut que la grande majorité des élèves cherchent leur voie dans les études classiques plutôt que dans les études scientifiques. Il termine par ces paroles élevées et réconfortantes : « Il importe avant tout que chacun ait une vie spirituelle qui rayonne autour de soi ; c'est cela qui est essentiel. »

Comme on le pense, il n'était pas possible de tirer des conclusions sur cette étude qui traitait d'une matière en pleine gestation et croissance. Ce travail fort intéressant valut à son auteur de chaleureux remerciements et félicitations.

W. G.

JURA BERNOIS

Rapport annuel de la Commission pédagogique jurassienne pour la période 1956/57

L'année écoulée a été marquée par un événement pédagogique important : le Congrès SPJ à Porrentruy. Ce fut une réussite à tous points de vue, dont le souvenir demeurera comme l'un des meilleurs de notre vie scolaire.

La présidence d'honneur en avait été confiée à M. le Conseiller d'Etat V. Moine, un ancien collègue qui se retrouva parmi les siens dans une atmosphère d'allégresse.

Les conclusions du rapport de M. Liechti sur le « Passage de l'Ecole primaire à l'Ecole secondaire » ont été adoptées avec enthousiasme et nous avons le ferme espoir que, mises en pratique par les corps enseignants primaire et secondaire, elles purifieront nos méthodes de sélection des élèves.

Il y aurait à relever encore tout le plaisir que nous eûmes à écouter M. A. Viatte, Dr en Sorbonne et professeur à l'Ecole polytechnique de Zurich qui nous entretenit sur le « Panorama de la littérature d'après-guerre ». A ce régal littéraire s'ajouta encore celui que nous offrit la troupe des Malvoisins qui nous présenta « Le Médecin malgré lui » un des chefs-d'œuvre de l'incomparable Molière.

Les résolutions votées par le Congrès concernaient notamment :

- Le Passage de l'Ecole primaire à l'Ecole secondaire,
- La revalorisation de la profession de l'enseignant,
- Le développement de l'Ecole Normale de Porrentruy,
- Les Centres d'information pédagogique.

Si l'organisation du Congrès demeura le grand souci du Comité central, la Commission pédagogique ne demeura pas inactive. Elle eut à s'occuper de diverses questions dont les principales furent :

Centre d'information pédagogique. Son siège est à l'Ecole Normale de Porrentruy et son assise financière a été renforcée par la translation du Fonds pour la projection des districts de Moutier et de Delémont, d'un montant de 3 470 fr. Cet argent sera uniquement utilisé pour le développement de la projection dans les écoles jurassiennes.

Un mémoire sur « L'expérience d'un Centre d'information pédagogique » a été rédigé par M. Guéniat, Directeur de l'Ecole Normale de Porrentruy, à l'intention de la Direction de l'Instruction publique, des Commissions des Ecoles Normales du Jura, de diverses

autorités et personnalités scolaires. Publié dans l'Ecole bernoise, ce mémoire préparait le corps enseignant jurassien aux délibérations prévues au Congrès sur cet objet.

Cinq sujets nouveaux de géographie et d'histoire ont été réalisés par MM. Joset, inspecteur scolaire, E. Guélat et G. Brahier, instituteurs :

- le berceau de la Confédération,
- le Jura, carte politique et touristique,
- le Jura, voies ferrées,
- la Suisse ; portes principales du trafic,
- guerres d'Italie.

Plus de 24 000 croquis ont été délivrés à ce jour, ce qui démontre bien la nécessité de la création du Centre d'information et la faveur dont il jouit dans les milieux pédagogiques jurassiens.

Le **Règlement du Centre d'information** a été adopté par le Comité général et ratifié par le Congrès.

Modifications des statuts de la SPJ. Elles ont été unanimement admises au Congrès de Porrentruy. Elles portent essentiellement sur un élargissement du Comité Central sur la création des groupes de travail, sur l'intégration dans les statuts des organismes nouveaux que sont les centres d'information.

Avenir de l'Ecole Normale de Porrentruy. Le Comité général, dans sa séance du 23 juin 1955, le Congrès SPJ du 7 juillet 1956 demandent la construction d'une nouvelle Ecole Normale à Porrentruy. Cette demande a été transmise à la Direction de l'Instruction publique.

Annuaire. Il a été élaboré par M. Pierre Henry, instituteur à Boncourt. Il en a été tiré 1000 exemplaires. Tous les membres de la SPJ en ont reçu un exemplaire en même temps que les statuts révisés de la SPJ.

Subside de la SIB. Les démarches entreprises auprès du Secrétariat central de la SIB pour obtenir une augmentation du subside versé par la SIB à la SPJ n'ont pas réussi. Ce subside de Fr. 250.— versé annuellement par la SIB a été voté par l'assemblée des délégués de 1945.

Commission romande des moyens d'enseignement. M. Georges Cramatte, maître à l'école d'application de Porrentruy, a été nommé membre de cette commission.

Fonds du Centenaire. Celui de l'Ecole Normale de Delémont atteint Fr. 10 000.—. Celui de l'E.N. Porrentruy ne se monte encore qu'à Fr. 9 528.40. Il est laissé le soin au nouveau comité SPJ de prendre toute

mesure utile afin que ce fonds atteigne bientôt Fr. 10 000.

Educateur. Le Comité central a dû enregistrer la démission de M. Pierre Terrier, Montignez, correspondant de l'Educateur qui a été remplacé par M. Pierre Siegenthaler, maître secondaire à Saignelégier.

Journées pédagogiques de Trogen. Le nouveau Comité SPJ a été chargé de trouver un conférencier jurassien pour ces rencontres. Nous savons qu'il a eu l'heureuse fortune de le trouver en M. Charles Beuchat, Dr en Sorbonne et professeur à l'Ecole cantonale de Porrentruy.

Legs Thérèse Fleury. Le Comité central a eu plusieurs entrevues et échanges de correspondance avec MM. Zumstein, avocat-conseil de la SIB, Châtelain et Christe, avocats à Delémont, afin de trouver un terrain d'entente et donner satisfaction aux bénéficiaires de ce fonds.

Le Comité s'est mis en rapport avec Mesdames les représentantes de l'Amicale des Institutrices afin de sauvegarder les droits des institutrices retraitées, à qui ce legs devait légitimement revenir. Toutefois, les clauses du testament donnent à l'Hospice des vieillards de Delémont un droit de propriété incontestable sur l'immeuble Th. Fleury.

Le Comité a dû se contenter, dans cette affaire, de la déclaration du Conseil d'administration de l'hospice qui lui a donné l'assurance que seront respectées les dispositions testamentaires de Mlle Fleury.

Il reste pour l'instant un point litigieux à régler : le prix de location de l'immeuble, jugé à bon droit comme trop élevé. La SPJ reste l'organe représentant l'Amicale des institutrices et s'efforce de parvenir à une solution satisfaisante.

Représentation. En 1956, la SPJ a été représentée :

- A l'assemblée générale de la SPV à Lausanne par MM. Guéniat et Joly,
- A la réunion annuelle des instituteurs et institutrices genevois par Mlle Cerf et M. Cramatte,
- A l'assemblée des délégués de la SPR à Yverdon par MM. Guéniat et Cramatte,
- A l'assemblée de la SPR le 16 décembre à Lausanne, par MM. Guéniat et Chappuis, ce dernier président désigné du nouveau comité SPJ,
- A la petite fête organisée à Worben, le 1er octobre, en l'honneur du secrétaire de la SIB, M. Karl Wyss. M. Guéniat, délégué de la SPJ, remit à M. Wyss, au nom des membres du corps enseignant jurassien, une « Histoire de St-Ursanne » par M. l'abbé Chapatte,
- A la journée des Eglises et de l'Ecole organisée le dimanche 29 août au Camp national des Eclaireurs, aux Franches-Montagnes, où nos représentants, Mlle Cerf et MM. Guéniat, Feignoux et Joly montrèrent que rien de ce qui touche à l'éducation et l'instruction de la jeunesse ne nous laisse indifférents.

Transmission des pouvoirs. Elle eut lieu le 14 janvier 1957, à Delémont, préparée à la perfection par le président sortant, M. Edmond Guéniat. Après avoir remercié l'ancien CC et plus particulièrement le président sortant de charge, le nouveau président dit son espoir de fructueuse collaboration entre la SPJ, les sections jurassiennes, la SIB et la SPR.

Comité SPJ

Assemblée du Comité central de la Société pédagogique jurassienne

du 29 mai 1957, au Buffet de la Gare, Delémont

M. Georges Chappuis, nouveau président, ouvre l'assemblée en saluant M. Eric Studer, président du Comité cantonal, et ses collaborateurs jurassiens Mlle Broquet et M. Bachmann ainsi que MM. Cueni, président de l'assemblée des délégués de la SIB ; Rychner, secrétaire central ; Berberat, inspecteur ; les instituteurs-députés ; Baumgartner, rédacteur de l'Ecole bernoise ; les présidents et représentants des diverses sections. M. Maurice Petignat, nouveau secrétaire SPJ, s'est fait excuser.

M. Chappuis précise que l'assemblée de ce jour a pour but de renseigner chacun, en particulier nos instituteurs-députés et nos délégués, sur les questions qui seront débattues lors de la prochaine assemblée des délégués de la SIB qui aura lieu le 1er juin 1957 à Berne. Les tractanda 1 à 4 intéressant plus spécialement le déroulement de la dite assemblée, M. Chappuis passe directement au tractandum 5 :

Rapports annuels :

a) Du comité cantonal. — Le secrétaire central M. Rychner n'ayant rien à ajouter au rapport paru dans l'Ecole bernoise du 25 mai 1957, celui-ci est approuvé à l'unanimité par l'assemblée ;

b) Des commissions pédagogiques. — M. Chappuis tient à faire remarquer que le rapport de la SPJ pour 1956-57, également paru dans l'Ecole bernoise du 25 mai, a été rédigé par le nouveau comité, d'où certaines lacunes ou omissions bien involontaires. Ce rapport n'a par exemple peut-être pas suffisamment fait état des efforts immenses accomplis par la section de Porrentruy dans l'organisation du Congrès pédagogique. Le président, au nom de son comité, s'en excuse auprès de tous les intéressés, en suite de quoi le rapport SPJ 1956 est approuvé à l'unanimité ;

c) De l'Ecole bernoise et de la « Schulpraxis ». — M. Baumgartner, rédacteur, renvoie les assistants au rapport qu'il a publié dans ce même numéro de l'Ecole bernoise. Vu le renchérissement, il pense que la suppression d'une dizaine de numéros annuellement est possible sans porter préjudice à notre journal corporatif. L'assemblée approuve également ce rapport.

6. Comptes de la Caisse centrale, du Fonds de secours et de la Caisse de remplacement de la SIB. Dons.

A la question de M. Eggli qui demande pourquoi l'ancienne marge entre cotisations de ville et cotisations de campagne a été subitement supprimée pour être ramenée à une cotisation uniforme de fr. 32.—, M. Rychner répond que cette somme est le résultat (arrondi) des moyennes de 1954-56 et 1956-57 + 45 % tel qu'il ressort du calcul exposé à la page 141 de l'Ecole bernoise. Ces différents comptes sont approuvés sans discussion, de même que ceux du tractandum 7 :

Budget pour l'année 1957-58 et fixation des cotisations à la Caisse centrale et à la Caisse de remplacement.

8. Contrat avec l'Association des jardinières d'enfants du canton de Berne.

Ce contrat permettra aux jardinières d'enfants de se faire recevoir dans une section de la SIB

comme « membres contractants » et de bénéficier de l'appui de la société conformément à ses statuts et règlements. Ces « membres contractants » ne sont toutefois pas tenus de s'abonner à l'Ecole bernoise ou à l'Educateur.

Ce contrat est approuvé à l'unanimité.

10. Approbation de quelques conditions d'engagement du secrétaire central (assurances, traitement après décès).

Le rapporteur, M. Studer, apporte à ses collègues jurassiens le cordial salut du Comité cantonal qu'il préside. Le traitement du secrétaire central serait rajusté et assimilé à celui d'un recteur de la division supérieure des écoles moyennes de la ville de Berne. Un changement dans les traitements des recteurs entraînerait également une modification dans celui du secrétaire. L'assemblée approuve à l'unanimité cette adaptation de traitement.

(A suivre.)



Votre assurance accidents aux conditions de faveur de la S.P.V.

Demandez conseil à votre collègue P. Jaquier, inst., Prieuré 4, Nyon

Ecole Nouvelle Préparatoire

Internat pour garçons - Externat mixte

PAUDEX - Lausanne

Tél. 28 24 77

Préparations aux Collèges, Gymnases, Ecoles de Commerce. Raccordement à toutes les classes.

Bachots, Matu., Ecole polytechnique.

Enseignements par petites classes. Dir. M. Jomini.

COURS D'ALLEMAND

à Winterthour

La ville de Winterthour organise pendant les vacances, soit du 15 juillet au 24 août 1957, des cours d'allemand pour étudiants et étudiantes des écoles moyennes et supérieures de langue étrangère. - Ecolage de 315 fr. à 570 fr. (y compris pension complète et excursions, pour trois à six semaines). Inscription 10 fr.

Pour prospectus et informations, s'adresser à M. E. Wegmann, Palmstrasse 16, Winterthour. Inscriptions jusqu'au 1er juillet 1957.

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. perm. 22 63 70 Transports Suisse et Etranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

ÉLÈVE de 13 ans
cherche place

chez un maître pendant les vacances d'été pour environ 8 semaines. Offres avec indications de prix à

Jugendamt Lucerne, Habsburgerstrasse 44, Lucerne



banque cantonale vaudoise

Livrets de dépôts,
catégorie A et B

Prêts aux fonctionnaires

Partie pédagogique

L'ART A L'ÉCOLE

Nos quotidiens, nos hebdomadaires, voire la télévision, ont abondamment parlé de l'exposition internationale de la Guilde qui vient de fermer ses portes à Lausanne pour continuer sa ronde dans plusieurs villes suisses.

On a félicité, comme il le méritait, l'initiateur de cette manifestation, notre collègue Maurice Perrenoud qui a pu constater une fois de plus que la fortune sourit aux convaincus; des félicitations et des remerciements, nous en adressons aussi à ses collaborateurs immédiats, Mlle Bettens et M. Stammelbach, et nos collègues Gardel et Yersin; nous n'oublierons pas non plus de signaler le geste désintéressé des maîtres de travaux manuels lausannois qui construisirent cadres et installations, prouvant une fois de plus la bonne volonté de très nombreux membres du corps enseignant.

Les quelque 700 personnes qui remplissaient les salles d'exposition à l'heure du vernissage faisaient de cette manifestation un véritable événement artistique. On aurait pu tout aussi bien, et mieux peut-être, en faire un événement pédagogique! Il est vrai que la pédagogie, même pour ceux qu'elle concerne, passe pour un art mineur peu propre à enthousiasmer les foules. Pourtant, c'est d'elle qu'il s'agissait, et il faut l'affirmer bien haut! Ces peintures d'enfants que les plus férus de pédagogie traditionnelle se voyaient contraints d'admirer ne sont-elles pas le fruit d'une certaine attitude éducative?

Or, le respect de la personnalité enfantine ne se limite pas au dessin et à la peinture. Placé dans une ambiance favorable, l'enfant crée non seulement

des formes, des harmonies de couleurs, mais aussi des textes, des poèmes, des mélodies. En prenant ainsi conscience de lui-même, il découvre sa sensibilité qu'il développe pour en épanouir l'expression dans la forme qui lui paraît convenir. Mais qu'on ne s'y trompe pas! Cet épanouissement ne se fait pas tout seul. Il ne suffit pas de donner à l'enfant des outils et de l'engager à dire ce qu'il éprouve pour qu'il y réussisse.

Sans une certaine ambiance, sans une présence, il se contenterait souvent d'un barbouillage et d'expressions monotones et confuses; il faut le maître; la part du maître. Nul n'ignore que les meilleures œuvres enfantines proviennent des classes dirigées par des maîtres qui sont eux-mêmes des créateurs, des poètes au sens le plus large du terme. Non pas qu'ils corrigent, suppriment ou rajoutent; au contraire, ils regardent, écoutent, devinent, proposent; en collaboration avec l'enfant, ils prolongent les velléités enfantines dont ils soupçonnent les intentions originales. Ce rôle à la fois d'éveilleur, de mainteneur et de conseiller nécessite une sensibilité, un tact, une perspicacité que peu de maîtres peuvent se targuer de posséder. Ces qualités s'acquièrent par une observation longuement méditée des êtres et des choses qui affirme et enrichit la sensibilité en même temps qu'elle libère des préjugés et des conformismes.

Nous sommes reconnaissants à l'exposition « L'Art à l'École » de nous rappeler ainsi, par l'émotion qu'elle suscite en nos cœurs d'éducateurs, les difficultés et la discrète grandeur de notre tâche.

A. Chz.

A la découverte...

De l'école au Canada

Nous avons pu visiter plus de trente classes au Canada, dans l'Ontario surtout, mais aussi dans l'Alberta, et nous avons eu quelques contacts avec les écoles du Québec, seule province restée de culture française et profondément catholique: les écoles officielles y sont confessionnelles, et, dans les villes seulement, des écoles privées, la plupart de langue anglaise, y sont ouvertes aux non-catholiques; dans la campagne québécoise, les écoliers protestants sont fort désagréablement et généralement brimés.

Nous parlerons surtout de l'Ontario; là, la majorité des élèves proviennent de familles protestantes rattachées à sept ou huit (!) Eglises ou sectes différentes; un enseignement religieux, aussi « neutre » que possible, est donné dans les classes officielles; du fait même de la coexistence pacifique d'un aussi grand nombre de dénominations protestantes, la minorité catholique n'est l'objet d'aucune vexation; cependant, comme dans cette confession on tient à l'enseignement du catéchisme à l'école, l'Ontario compte des milliers de classes privées catholiques.

Au Canada, les autorités se trouvent devant des problèmes très difficiles à résoudre, dont quelques-uns sont aussi les nôtres.

Augmentation du nombre des élèves. Si le nombre des naissances a doublé entre 1938 et 1952, le nombre des élèves a passé, pour cette seule province, de 600 000 à 1 000 000 de 1945 à 1956!

Le nombre des bâtiments scolaires et des instituteurs devrait s'accroître parallèlement en proportion, mais ce n'est guère possible!

Depuis la guerre, on assiste à une grande dispersion des maisons familiales dans la banlieue des villes; c'est plus ou moins consciemment une conséquence de la peur de bombardements dans une guerre éventuelle; c'est rendu possible par le fait que presque chaque ouvrier a sa propre auto; c'est très heureux parce que cela éloigne les familles de l'air vicié des villes, mais cela nécessite la construction d'un grand nombre de collèges.

Ceux-ci sont construits très simplement, mais leur coût est néanmoins très élevé; cela peut paraître curieux dans un pays où l'habitant se construit une maison pour 20 à 30 000 francs suisses, mais il s'agit là de constructions légères qu'il monte lui-même avec l'aide d'amis et de voisins; ce qui coûte le plus, ce sont les portes et les fenêtres qu'on achète « préfabriquées ». Pour les bâtiments scolaires, force est de recourir aux architectes et entrepreneurs... les dimensions plus grandes diminuent la possibilité d'emploi d'éléments préfabriqués.

Comme les locaux ne peuvent être prêts au fur et à mesure des besoins, on recourt, dans de nombreux endroits, à un moyen de fortune; on prévoit deux classes-élèves occupant une classe-local; une première « série » y a ses leçons durant quatre ou même cinq

heures, la matinée, de 8 à 12 ou 13 heures, et une seconde, le même temps, l'après-midi, de 13 à 17 ou 18 heures.

Comme, au Canada, l'espace n'est pas aussi limité que chez nous, la plupart des bâtiments scolaires ont leurs classes au rez-de-chaussée, et s'ouvrant souvent directement, sur le préau; sous-sol et premier étage éventuels comportent des ateliers, cuisines, salles de dessin ou de sciences, dans les écoles supérieures surtout.

RECRUTEMENT DU CORPS ENSEIGNANT AU CANADA

Ce qui rend ce recrutement particulièrement difficile, ce sont les forts salaires payés dans l'industrie, même à des tout jeunes ouvriers « non qualifiés » (plus d'un dollar de l'heure, de 35 à 50 francs suisses par jour !)

Il est vrai qu'il faut compter avec des périodes de chômage et de grèves, fréquentes dans l'industrie, pratiquement inconnues dans l'enseignement !

On prend comme institutrices des deux sexes les jeunes personnes ayant acquis leur « grade 10 », ce qui équivaut au certificat de Primaire supérieure. Ce grade est atteint généralement à seize ans, mais il peut l'être à quatorze ans par des élèves bien doués; on demande aux futurs membres du corps enseignant de suivre un cours de quelques semaines et de s'engager, s'ils veulent continuer, à des cours de vacances pendant trois ans. Beaucoup ne font qu'un passage très court dans l'enseignement, heureux qu'ils sont de gagner un peu tout en se préparant à une autre profession (bureau, commerce, administration); c'est le fait surtout de nombreux instituteurs et institutrices des classes rurales.

ET... CHEZ NOUS ?

Puisque nous parlons du recrutement du corps enseignant, je dois dire l'impression qui a dominé et de loin, toutes les autres, lors de mes visites, non seulement au Canada et aux USA, mais dans les divers pays traversés. C'est la grande différence constatée d'une classe à l'autre quant à l'atmosphère qu'on y respire; le mobilier pouvait être le même, les enfants du même âge et provenant de couches identiques de la population: dans cette classe-ci, on trouvait de l'entrain, de la joie à travailler, et les travaux eux-mêmes étaient généralement propres, présentés avec un désir évident de plaire; dans cette classe-là, malgré (ou peut-être « grâce à ») une surveillance constante, soupçonneuse et tatillonne du maître ou de la maîtresse, traînait un brouillard visqueux d'ennui, percé de temps en temps par les incartades sournoises d'élèves dont les travaux étaient généralement négligés à tous points de vue.

Et cela m'a remis en mémoire des remarques fréquentes, entendues au cours de mes trente-cinq années d'enseignement, de la bouche de directeurs ou d'inspecteurs scolaires qui proclamaient à tout propos :

— La personnalité du maître est de la première importance !

J'avais pris ces remarques comme un moyen, légitime d'ailleurs, de piquer l'amour-propre du corps enseignant, et je n'aurais jamais cru qu'elles fussent aussi complètement fondées.

Aussi — et c'est à dessein que j'ai repris la première personne du singulier — je dois abandonner pour un

moment mes observations pour rompre une lance en faveur d'un recrutement plus rationnel du corps enseignant.

— Pourquoi fait-on passer un examen uniquement intellectuel aux candidats ?

Les classes où nous avons trouvé le meilleur esprit n'étaient certes pas toujours dirigées par le plus érudit ou le plus brillant des maîtres: très souvent au contraire, nous en avons vu de très modestes, et qui avouaient devant leurs élèves mêmes leur ignorance sur certains points, qui obtenaient de ces derniers un travail et des « résultats » remarquables. (Je ne confonds pas résultats et moyenne des notes, bien qu'ils puissent coïncider).

— La qualité fondamentale nécessaire au corps enseignant, c'est « l'autorité naturelle » ancrée dans une réelle « vocation », autorité qui n'a pas besoin de sanctions continues pour obtenir travail et ordre.

— Oui, me dira-t-on, mais comment la déceler, cette autorité naturelle, c'est un élément subjectif qui échappe aux examinateurs...

— Aux examinateurs d'un jour, peut-être, aussi bien faut-il observer les candidats pendant un temps beaucoup plus long; ces derniers devraient s'annoncer à leur maîtres ou aux « orienteurs professionnels » plusieurs mois à l'avance pour qu'on puisse les mettre à l'épreuve dans un certain nombre de cas: on leur ferait diriger les jeux d'élèves plus jeunes prêtés pour la récréation par la maîtresse d'une classe enfantine, et restant sous sa discrète surveillance; on les chargerait de la responsabilité dans une équipe de travail (rappelons que l'organisation d'équipes dans une classe peut susciter des vocations, comme elle peut démontrer à tel candidat que ce qu'il pensait être une belle profession comporte des difficultés insoupçonnées).

Et puis ces candidats seraient l'objet de la sollicitude des Directeurs, Inspecteurs, des Commissions scolaires même: on ne mettra jamais assez de soin au choix du corps enseignant !

Une mesure qui s'impose: vouer la première année de l'Ecole Normale plus complètement à la culture générale pour qu'on puisse... en sortir plus facilement et choisir une autre profession ou bifurquer sans trop de peine au gymnase ou à l'école supérieure de commerce. Mais, d'autre part, durant cette première année, les candidats qui y seraient admis en surnombre (pour permettre ces bifurcations dont la possibilité est hautement désirable) seraient soumis à la suite des épreuves prévues plus haut pour les derniers mois de l'année scolaire précédente: c'est à mon avis une erreur d'attendre la quatrième année pour que le futur instituteur entre en contact avec les élèves de l'Ecole d'application... comme si l'on demandait à un apprenti menuisier d'attendre trois ans avant de toucher du bois !

Combien, dans l'état actuel des faits, se rendent compte, à l'Ecole d'application, qu'ils ne sont pas faits pour l'enseignement... mais qui ne peuvent revenir en arrière, car ils ont déjà mis trop de temps et de frais à leur préparation. Ils mèneront une existence pitoyable et feront le malheur de combien de volées d'écouliers !

Les lignes ci-dessus tiennent compte des circonstances vaudoises, et je m'en excuse auprès des lecteurs d'autres cantons, mais je ne sache pas qu'autre part on ait déjà appliqué des mesures telles que celles que je préconise et qui seraient dans l'intérêt de tous.

(A suivre)

A. C.

La poésie de la semaine

RUMEUR

*Les lutins - dans les thym - les hautbois - dans les bois
Les roseaux - dans les eaux - ont des voix.
Les hautbois - dans les bois - les roseaux - dans les eaux
Les lutins - dans les thym - chants d'oiseaux.
Les roseaux - dans les eaux - les lutins - dans les thym,
Les hautbois - dans les bois - bruits lointains.*

*Les lutins - les hautbois - les roseaux,
Dans les bois - dans les eaux - dans les thym,
Chants d'oiseaux - bruits lointains - faibles voix,
Sont éteints.*

Robert de Montesquiou (Les chauves-souris)
Dès 15 ans.

QUATRAIN

*C'est Dimanche aujourd'hui. L'air est couleur du miel.
Le rire d'un enfant perce la cour aride :
On dirait un glaïeul élané vers le ciel.
Un orgue au loin se tait. L'heure est plate et sans ride.*

Dès 12 ans. Paul-Jean Toulet (Les contrerimes)

BIBLIOGRAPHIE

Écritures d'enfants, par Suzanne Delachaux (Ed. Delachaux & Niestlé).

On considère habituellement que seule une écriture d'adulte, bien formée, stabilisée, se prête à l'analyse graphologique. Certains spécialistes, toutefois, s'aventurent sur ce terrain plein d'inconnu qu'est la graphologie de l'enfance et de l'adolescence. Mlle Delachaux est de ceux-là. C'est avec autant de prudence que de délicatesse qu'elle nous introduit dans ce domaine où la science le cède souvent à l'intuition. Se gardant de généralisations impossibles là où tout est évolution, elle présente au lecteur, après une étude des caractères graphologiques correspondant aux différents tempéraments — lymphatique, nerveux, sanguin, bilieux et leurs composés — une série de « portraits » graphologiques qui illustrent certains problèmes psychologiques propres à l'enfance : imitation et identification, retards affectifs, complexe de culpabilité, etc. Les troubles de l'écriture au moment de la puberté font l'objet d'une étude attentive à laquelle est joint un tableau des traits de caractère qui sont accentués durant cette période de transition. De nombreuses planches présentant divers types d'écriture complètent cet ouvrage qui laisse transparaître, de la première à la dernière page, une sympathie et une compréhension très grandes envers la jeunesse et ses difficultés. E. L.

L'enfant infirme, son handicap, son drame, sa guérison, par van Roy (F.). In-8° de 227 pages, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1954.

Ce document humain malgré son ampleur est une limitation du premier dessein de l'A. qui était d'étudier l'ensemble du comportement de l'enfant infirme physique, ainsi que l'indiquent les sous-titres du livre. En fait, l'A. ne considère que la réaction de l'enfant à ce déficit physique qui est une entrave, un obstacle à son développement général, et constitue donc une « situation frustrante ».

Des considérations psychologiques générales sur la frustration constituent la Première Partie de l'ouvrage qui se poursuit en une Seconde Partie, sur le test de frustration de S. Rosenzweig, pour se terminer par trois chapitres particulièrement étendus qui traitent d'une façon clinique, des comportements et des réactions spécifiques des sujets à leur handicap physique.

Ce sont les deux dernières parties qui nous ont intéressées. En effet, le test de Rosenzweig dans sa forme pour enfants n'a pas encore fait l'objet de publications en langue française, pas plus que d'études normatives. Les essais faits par F. van Roy sur 82 enfants belges physiquement normaux indiquent des différences dans leurs réactions par rapport à ceux des enfants américains : le seuil de tolérance à la frustration serait plus bas pour les Européens, alors que leur personnalité semblerait plus forte ayant moins besoin de se défendre. Tenant compte de ces différences, les résultats des enfants handicapés sont néanmoins significatifs, mais à partir de 8-9 ans seulement. Il apparaît à ce moment une conscience de l'obstacle et un désarroi dans les réactions ; cette situation s'améliore vers 10-11 ans pour redevenir à nouveau pénible à la puberté où se fait jour le sentiment d'inaptitude à vaincre l'entrave.

Reprenant à ce point de son étude les éléments pratiques, de vie quotidienne, l'A. interprète les données des entretiens avec les enfants, les parents et d'autres adultes ayant été infirmes enfants. Les satisfactions entravées sont classées en trois rubriques, fonctionnelles, morales et sociales. Ce sont ces dernières qui l'emportent et que l'infirmes subit comme particulièrement préjudiciables à son épanouissement. Il y a là un point intéressant à mettre en valeur car si on ne peut agir sur un déficit, on peut par contre envisager de modifier le comportement de l'entourage vis-à-vis de l'infirmes, faciliter son intégration sociale et diminuer le sentiment « d'être dissemblable ».

Le livre se termine sur quelques propositions d'activités individuelles et communes, choisies suivant le désir de l'enfant et non point *a priori*, activités qui lui permettent de valoriser sa personnalité, ceci pour prévenir des frustrations ultérieures. La multiplicité et l'interaction des différents facteurs ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel : le caractère défensif des réactions de ces sujets, et la dépendance dans laquelle ils se trouvent vis-à-vis de l'attitude d'autrui, cette dépendance étant considérée surtout comme une dépendance de comportement. N. R. T.

Analyse psychologique du calcul scolaire et du facteur g en cinquième année primaire, par Hardi Fischer.

Un cahier de 28 pages, de la collection « Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant ». Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. 2 fr. 50.

Dans cette étude l'auteur s'est donné pour tâche d'isoler les facteurs caractéristiques de l'enseignement actuel du calcul à l'école primaire et de les analyser en fonction des faits mis en évidence par les principales écoles de la psychologie moderne. A cet effet il a fait un large usage de différents tests, ainsi que de la méthode des pronostics. Enfin il s'est intéressé au facteur « g » en tant qu'expression de l'« énergie mentale », selon le terme utilisé par Spearman. Son intention est non pas de critiquer l'enseignement actuel mais, en analysant les facteurs de cet enseignement, et en mettant en relation quelques tests psychologiques et pédagogiques, d'élaborer une méthode qui pourrait être un instrument de travail utile pour l'orientation scolaire.

a) *Revision.*

1. Pourquoi l'adjonction du mot « pronominal » ?
2. Formation des adv. pronom. interrog. et démonstratifs ?
3. Quand ces adverbes ne sont-ils pas admis ?
4. Quels pronoms français traduisent-ils parfois ?
5. Comment faire s'il s'agit d'une personne ?
6. Parmi les cplts d'une proposition, quelle place occupe celui du temps ?
7. Refaites oralement les ex. 5, 93, 175, 179 à 182, 191 à 19, 202, 206, 207 et 226.

b) *Exercices.*

1. *Version* : Wir sprechen nicht mehr davon. Wir fürchten uns manchmal davor. Wovor schütztest du dich früher ? Woraus habt ihr täglich getrunken ? Worüber freut sie sich so sehr ? An wen erinnerst du dich heute ? Woran hast du gestern gedacht ? An wen wird er bald denken ? Womach muss er gleich greifen ? Als Schild diene ein langer Ast, woran ein goldener Apfel hing. Es war ein ganz neues Haus, worin ich mich befand. Die Stühle, worauf wir sassen, waren weich. Die Füllfeder, womit ich schreibe, wird bald leer sein. Die Klasse versammelte sich in der Bahnhofhalle ; von da ging man zum Bahnsteig. Hier ist die Quelle ; daraus hat er getrunken. Wovon hast du geträumt ? Das Flugzeug, wovon ich geträumt habe, hatte keinen Piloten. Ich stieg im Traum daraus. Eines Winternachmittags kam der Vogel zu uns. Morgens gehe ich erst um 9 Uhr in die Schule. In vierzehn Tagen ist Prüfung.

2. *Thème* : Il travaille de nuit et dort le matin. Leur enfant est né il y a 3 jours. Je pars en voyage dans une semaine. Il viendra vers 11 heures. Nous chanterons à Noël et à Pâques. Au XIXe siècle, il n'y avait pas d'avions. Revenez après-demain. Pense premièrement à tes parents, ensuite à tes amis. Le cirque est venu pour la 1re fois avant-hier dans cette ville. Pense à cela. N'en parlez jamais ! De quoi vous réjouissez-vous ? En avaient-ils peur autrefois ? Le corbeau dont il avait peur est parti. La tasse dans laquelle il boit est sale. Le vent est fort : ce mur nous en protégera. Allons vite dans la forêt d'où sort une fumée noire.

Note : Sauf pour les noms qui se déclinent comme *Name*, le vocabulaire de cette fiche est tiré du volume I.

a) *Revision.*

1. Complétez les séries de noms à déclinaison faible et mixte (vol. I p. 95 et 97) par ceux que vous avez appris depuis.
2. Comment se déclinent les adj. et participes substantivés.
3. Déclinez : *der Name* et ses confrères.
4. Refaites oralement les ex. 339 à 341, 350, 363, 414 à 417, 423, 426 à 428, thème 40b du vol. I et ex. 173, 174, 208, 218 et thème 17b du volume II.

b) *Exercices.*

1. *Version* : Den Grimassen des Affen habe ich lange zugeschaut. Kennst du den Neffen deines Kameraden. Man soll den Nächsten lieben. Im Zirkus haben meine Vettern einen Löwen und zwei Elefanten gesehen, aber keinen Bären, Erschrecke die Spatzen nicht ! Wir hatten einen Finken gefangen ; der Gefangene war aber sehr unglücklich. Nimm die Hand des Kranken ! Er hatte einen Dorn aus der Tatze des Löwen herausgezogen. Der Hut des Doktors ist im Zimmer des Kranken geblieben. Heute morgen hat ein junger Reisesender den Fürsten besucht. Der Schweif ihres Drachens ist abgefallen. Kennt seinen Namen nicht. Wir hatten keinen Frieden. Drachens sein Neffe hat keinen im Haus starker Willen. Wir wollen unserem Gläubigen treu bleiben. Hat er den Funken gesehen ?

2. *Thème* : Le pauvre voyageur cherchait son neveu. Les oreilles de l'ours ont une forme arrondie. Nous avons donné un pinson au petit malade. Les amis du docteur ont entendu du bruit. Il y a des épingles dans mon lit ! Les cousins du professeur sont paysans. Le col de la chemise est déchiré. De nuit, on voit souvent des lièvres. La force d'un bœuf est très grande. Il vit comme un prince. Écoutons ce garçon ! Dis-moi ton nom ! J'entends des étincelles dans le moteur. La couleur de la graine est noire. Ils ont des idées neuves. J'aime la forme de cette lettre. Il n'a plus de foi en (an) lui. Il y a un tas de feuilles ici.

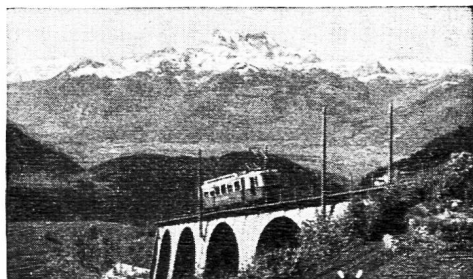
Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Les automotrices du chemin de fer

AIGLE-LEYSIN

desservent une région idéale pour les courses d'écoles
Plateau de Prafandaz, lacs d'Aï et de Mayen,
la Berneuse, tours d'Aï et de Mayen



TARIF pour écoles

Parcours	1er degré jusqu'à 16 ans		2me degré de 16 à 20 ans	
	S. C.	A. R.	S. C.	A. R.
Aigle CFF	1.20	1.70	1.70	2.60
Leysin-Village	1.30	2.-	2.-	3.-
Leysin-Feydey				

Billets du dimanche toute l'année. Billets d'excursion, valables
1 jour ouvrable à 50% de réduction sur le tarif ordinaire.
Billets AIGLE-Leysin-BERNEUSE (2048) en télécabine à Fr. 7.50
valables 1 jour ouvrable seulement

POUR VOS COURSES OU SORTIES SCOLAIRES

joignez l'utile à l'agréable, la connaissance au
divertissement en visitant

LE CHATEAU D'ORON

Vous y verrez sa salle des gardes, de justice,
sa bibliothèque, sa cuisine du XIIIe siècle et ses
salons richement meublés et ornés, on vous ser-
vira au château: thé, café, limonade.

Prix d'entrée: 0.30 par élève

Venez passer vos vacances et week-end
dans la plus belle région des Alpes vaudoises

Gryon-Villars-Bretaye

Beaux champs de ski, nombreuses pistes de des-
cente balisées

Billets du dimanche toute l'année

Funiski Bretaye-Chamossaire
Téléski Bretaye-Chaux-Ronde
Télésiège Chavonnes-Bretaye
Télésiège Bretaye-Petit-Chamossaire

Chemin de fer Bex-Villars-Bretaye



Au Domino Rolle

HOTEL DE 1^{er} ORDRE RESTAURANT - BAR

TERRASSE
GRAND VERGER AVEC
DEBARCADÈRE

Tél. (021) 7 51 51

J. Mutrux

ANZEINDAZ * Refuge de LaTour

Nouv. Tenacier:
M. et Mme Gandillon

Dortoirs, chambres avec et
sans eau courante. Prix spé-
ciaux pour écoles.
Téléphone (025) 5 31 47

NOS VOYAGES ORGANISÉS



Conditions spéciales pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats, etc.

Projets et devis
sans engagement.

Demandez toujours:

*** „ARKINA” ***

eau minérale merveilleuse

Auberge du Chalet-à-Gobet

Nos bonnes spécialités de campagne
Les vins de la ville de Lausanne
Salles pour sociétés et écoles

Gluntz Pierre, Tél. (021) 4 41 04
(pour décembre prix spéciaux pour écoles)

ADDITIONS PARALLÈLES

Un train, entre deux stations, a marché pendant 46 minutes et parcouru 63 km ; il s'est arrêté 3 minutes puis a fait en 53 minutes les 65 km qui le séparaient de la troisième station. Quel temps a mis le train pour se rendre de la première à la troisième station. Combien a-t-il fait de kilomètres ?

Un automobiliste a parcouru la moitié de son trajet, soit 112 kilomètres en 120 minutes, pour la seconde moitié il a mis 11 minutes de moins. Combien l'automobiliste a-t-il fait de kilomètres en tout ? Combien de temps a-t-il mis en tout ?

Un cycliste a parcouru 45 km en 118 minutes. Il a mis le même temps pour la seconde étape qui comptait 9 km de moins. Combien le cycliste a-t-il parcouru de kilomètres dans les deux étapes ? Quel temps a-t-il mis en tout ?

Le marchand met du vin en bouteilles. D'un fût de 108 l il tire 144 bouteilles et d'un autre fût de 100 l, 12 bouteilles de moins. Combien le marchand de vin a-t-il mis de litres en bouteilles ? Combien a-t-il rempli de bouteilles ?

RECHERCHE DU NOMBRE DE PARTS

La couturière a acheté des cartes de 6 boutons. Elle a 288 boutons. La couturière a acheté combien de cartes de boutons ?

Le marchand de jouets a commandé au fabricant 315 quilles. Dans un jeu il y a 9 quilles. Combien le marchand a-t-il commandé de jeux de quilles ?

Le jardinier a arraché 424 carottes. Il en fait des boîtes de 8. Combien le jardinier fait-il de boîtes de carottes ?

La marchande de muguet a cueilli 238 brins de muguet. Elle prend 7 brins de muguet pour faire un bouquet. Combien la manche de muguet fera-t-elle de bouquets ?

Une fabrique de chaussures a fabriqué 1480 chaussures. Combien la fabrique a-t-elle fait de paires de chaussures ? Combien lui faudra-t-il de boîtes pour l'emballage ?

Un marchand de balles met 3 balles dans un filet. Il a 126 balles à vendre. Le marchand a besoin de combien de filets ?

Le fruitier vend les pêches par 8 dans un petit panier. Il a 840 pêches à vendre. Combien le fruitier doit-il commander de paniers pour emballer ses pêches ?

Le libraire a 1470 cartes postales à vendre. Il les vend par pochettes de 7. Combien le libraire a-t-il de pochettes de cartes postales à vendre ?

SOUSTRACTION

Marcel a 9 billes de moins qu'Étienne. Étienne a 27 billes de moins que Jacques. Combien Marcel a-t-il de billes de moins que Jacques ?

Lucienne a 35 cm de ruban de moins que Marie. Marie a 17 cm de ruban de moins que Francine. Combien Lucienne a-t-elle de ruban de moins que Francine ?

Louis a 35 fr. de plus que Raoul. Raoul a 29 fr. de plus que Jean. Combien Louis a-t-il de plus que Jean ?

Le caviste sait que son petit fût contient 120 l, son fût moyen 65 l de plus que le petit et son grand 63 l de plus que le moyen. Quelle est la contenance du grand fût ?

En juillet la ferme produisait 880 l de lait. En août la production a diminué de 64 l et en septembre elle a encore baissé de 75 l. La ferme a produit combien de litres de lait en septembre ?

Le livre de lecture a 248 pages. Le livre d'arithmétique a 24 pages de moins et le livre d'histoire a 65 pages de moins que l'arithmétique. Combien de pages a le livre d'histoire ?

LA MULTIPLICATION

Dans la cour les élèves sont rangés sur deux rangs. Le maître compte 12 élèves dans chaque rang. Combien le maître a-t-il d'élèves ?

Sur la place communale il y a deux rangées d'arbres. Jean a compté 13 arbres dans chaque rangée. Combien y a-t-il d'arbres sur la place ?

J'ai planté un carré de salades. J'ai planté 12 salades dans un rang et j'ai fait trois rangs. Combien ai-je planté de salades en tout ?

Jeannot range ses soldats. Il met 11 soldats sur le premier rang et il place autant de soldats sur le deuxième et sur le troisième rang. Combien Jeannot a-t-il de soldats ?

Le jardinier plante 2 rangs de choux. Pour chaque rangée il lui faut 22 choux. Combien le jardinier plante-t-il de choux ?

Dans la classe il y a 3 rangées de tables et dans chaque rangée il y a 9 tables. Combien y a-t-il de tables dans la classe ?

Le cordonnier a 7 paires de chaussures à réparer. Combien a-t-il de chaussures à réparer ?

La marchande a vendu 8 couples de pigeons. Combien a-t-elle vendu de pigeons ?

Cherchez-vous un but ?

POUR LES COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

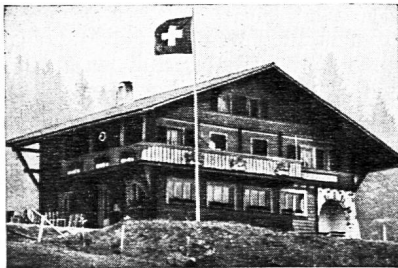
Le plus grand lac souterrain d'Europe **ST. - LÉONARD**

VALAIS



A 6 kilomètres de Sion - Parc pour autos
Débit de boissons - Tél. (027) 4 41 56
Ouverture permanente.

Connue depuis fort longtemps par les habitants de la région, ce n'est qu'en 1943 que cette nappe souterraine fut explorée par quelques membres de la Société Suisse de Spéléologie. Les nombreuses études effectuées par les spéléologues suisses ont révélé que la caverne est due à un remarquable phénomène de dissolution de gypse. C'est en 1949 que la presse romande inaugurerait cette merveille de la nature ouverte au public. Depuis ce jour, de **très nombreux visiteurs** naviguent sur le lac souterrain, dont la réputation va croissant, non seulement **chez nous**, mais également **à l'étranger**. Passants qui visitez le Valais, arrêtez-vous à **ST-LEONARD**, vous y trouverez « **une grotte de Capri** » en plein vignoble et vous repartirez emportant avec vous **le souvenir** d'un voyage au pays des merveilles.



Auberge du Lac des Joncs SUR Châtel-St-Denis

Alt. 1300 m.

But idéal de promenades Restauration, chambres
et pension Arrangements pour écoles et sociétés
Tél. (021) 5 91 23 M. GENOUD

TÉLÉFÉRIQUE LOÛCHE-LES-BAINS - GEMMIPASS

Altitude: 1410 m - 2322 m

Le nouveau téléphérique conduit les touristes en 8 minutes au sommet du col. BILLETS spéciaux pour écoles et sociétés. Prospectus à disposition.

HOTEL WILDSTRUBEL - COL DE LA GEMMI 2322 m.

Le col de la Gemmi sera praticable début juin
Prix spéciaux pour écoles et sociétés.

Prospectus et prix-courant à disposition
Famille de Villa Tél. (027) 5 42 01

COL DE JAMAN

Alt. 1526 m. Tél. 6 41 69. - 1 h. 30 des Avants.
2 h. de Caux. - Magnifique but de courses pour
écoles et sociétés. - Restaurant Manoire ouvert toute
l'année. - Grand dortoir. - Arrangements spéciaux
pour écoles et sociétés. R. ROUILLER.

Alkoholfreies
Hotel-Restaurant
OBERBERG
NEUHAUSEN AM RHEINFALL

Si votre classe visite la Chute du Rhin
ne manquez pas de loger chez nous.
Dépendance spécialement installée
pour le logement d'écoles et de touristes. Tél. (054) 5 14 90.

LE TELECABINE DE TETE DE RAN S. A.

vous conduit agréablement et
rapidement au sommet (1415 m)
d'où l'on jouit d'une vue magni-
fique sur les Plateaux suisse et
français et sur les Alpes.

TARIFS RÉDUITS POUR ÉCOLES
STATION CFF:
LES HAUTS-GENEVEYS

Renseignements: Les Hauts - Geneveys, tél. (038) 7 01 51
Neuchâtel, tél. (038) 5 40 12